

Pour une réforme électorale visant la représentation égalitaire des femmes en politique!

Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation générale sur l'Avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale

Nous accueillons favorablement la décision du gouvernement de procéder à une réforme du mode de scrutin, dans l'optique où cette réforme vise une réelle représentation égalitaire des femmes en politique. La dernière réforme du mode de scrutin ayant eu lieu en 1940, nous croyons que le processus actuel de réforme du mode de scrutin représente une occasion unique et privilégiée d'établir des mécanismes électoraux menant à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Que ce soit à l'Assemblée Nationale du Québec ou au Conseil de Ville de Laval, nous sommes à même de constater que les femmes ne sont représentées que dans une proportion de 32%, malgré le fait indéniable qu'elles constituent plus de la moitié de la population du Québec. Cette réalité est d'autant plus consternante lorsque l'on prend conscience que les femmes ont obtenu le droit de vote il y a déjà plus de 65 ans de cela et que par le fait même elles ont été reconnues en tant que citoyenne devant la loi. L'actuelle inégalité de représentation politique entre les femmes et les hommes représente donc un déficit démocratique important qui se doit d'être corrigé par le nouveau mode de scrutin.

En plus de viser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la représentation politique, nous sommes aussi d'avis que la réforme électorale doit répondre à d'autres objectifs précis afin d'en arriver à une réelle démocratie. Ainsi, un mode de scrutin doit pouvoir représenter le plus fidèlement possible la volonté populaire et le pluralisme politique. De plus, le mode de scrutin doit permettre d'incarner la diversité québécoise et de respecter l'importance des régions dans la réalité québécoise. Pour le présent mémoire seul l'objectif visant la représentation égalitaire des femmes en politique est considéré pour les recommandations.

RFMRL
Regroupement
des familles monoparentales
et recomposées de Laval

Le Regroupement est un organisme communautaire régional d'éducation familiale et d'action sociale au service des familles depuis 33 ans.

Sa mission : Aider, soutenir, informer et regrouper les familles en difficulté, monoparentales ou recomposées; organiser et offrir des services qui répondent aux besoins des parents et des enfants; développer, réaliser et planifier des programmes d'aide, de soutien et d'éducation; défendre et promouvoir les droits des familles.

Nos constats de l'Avant projet de loi quant à la représentation égalitaire des femmes en politique :

- Pour atteindre l'objectif de représentation égalitaire des femmes et des hommes en politique, le gouvernement ne présente qu'une seule mesure qui se traduit par un incitatif financier, alors que seul un ensemble de mesures combinées et complémentaires favoriserait l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la représentation politique.
- Le gouvernement n'oblige toujours pas les partis à présenter des listes électorales en alternance femme/homme, comme en Suède où des principes d'égalité sont inclus dans la Constitution suédoise, dont celui de l'alternance femme/homme sur les listes électorales.
- En lien avec les incitatifs financiers proposés par le gouvernement dans l'Avant-projet de loi, la bonification donnée aux partis commence à un niveau trop bas, puisque certains partis ont déjà atteint le seuil demandé pour la bonification et n'ont pas à soumettre d'efforts supplémentaires pour présenter des candidates. Ainsi, la bonification devrait plutôt viser un objectif initial de 40%, plutôt que 30%.
- Le financement des partis se fait selon le nombre de candidates présentées et non selon le nombre de candidates élues. En finançant seulement le nombre de candidates élues, cela permettrait d'éviter que des candidates soient présentées dans des circonscriptions où elles sont pratiquement vouées à perdre les élections et seraient plutôt mises en compétition avec des adversaires plus équitables.

Pour une représentation égalitaire des femmes en politique, nous recommandons :



d'amener les partis à se doter d'un plan d'action incluant des mesures et des moyens d'actions visant l'égalité entre les femmes et les hommes. Le financement du plan d'action se ferait grâce à l'argent perçu par la majoration des bonifications financières des partis. Les partis devraient faire rapport annuellement des résultats de ces mesures et de ces moyens d'action au Directeur général des élections;



d'obliger les partis politiques à présenter 50% de candidatures féminines lors des élections. Cette mesure doit représenter une obligation et non un incitatif et de ce fait, des mesures coercitives doivent être appliquées;



de majorer les bonifications financières actuelles en fonction du pourcentage de femmes élues et non en fonction du pourcentage de candidates présentées par le parti. Cette majoration devrait être appliquée à compter de 35% d'élues, plutôt qu'à compter de 30% comme le propose le gouvernement dans l'Avant-projet de loi;



de présenter des listes électorales nationales comportant obligatoirement une alternance femme/homme en débutant par une femme.

Nous croyons fermement que le mode de scrutin d'une société doit permettre de faire progresser la démocratie et que pour se faire, chaque vote doit compter et toutes les citoyennes et tous les citoyens doivent pouvoir être représentés au sein des instances politiques. Les femmes représentent 52% de la population québécoise et elles ne sont pourtant représentées que dans une proportion de 32% à l'Assemblée nationale. Il est grand temps que des mécanismes soient instaurés afin de pallier à ce manquement qui porte préjudice à la démocratie québécoise.

TABLE DE
CONCERTATION
DE FAMILLES EN CONDITION
FÉMININE



Agir ensemble,
prendre sa place!

Pauline St-Jean, coordonnatrice

Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval
339, boul. Ste-Rose, Laval (Québec) H7L 1M7

NOUS RÉFÉRONS AU MÉMOIRE DE TABLE DE CONCERTATION DE LAVAL EN CONDITION FÉMININE
POUR UNE PRÉSENTATION PLUS DÉTAILLÉE DE CETTE POSITION.